

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DES CYCLES SUPÉRIEURS

Réunion extraordinaire du 27 mai 2024

10 h 00

À distance – Microsoft Teams

**PRÉSENCES**

|                        |                              |
|------------------------|------------------------------|
| Benoit Doyon-Gosselin  | Michel T. Léger              |
| Francis LeBlanc        | Pier Jr Morin                |
| Gilles Roy, président  | Samuel Jean-Baptiste         |
| Guillaume Fortin       | Sophie Drouin-Rousseau       |
| Lauriane Laforge       | Stéfanie Wheaton, secrétaire |
| Marie-Pierre Mazerolle | Yahia Djaoued                |

**PERSONNES EXCUSÉES :**

Lambert Giner  
Philippe Volpé

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 10 h 05.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R : 01-CPS240527**

Samuel Jean Baptiste, appuyé de Francis LeBlanc, propose :

*« Que l'ordre du jour soit adopté. »*

Vote sur R01

Unanime

Adoptée

### **3. CRÉATION DE LA MAITRISE PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL - Invitée – Lise Savoie, Directrice de l'École de travail social**

Le VRER rappelle que ce projet a reçu un avis favorable du comité à sa première lecture, mais que certaines questions des membres devaient être répondues par l'unité. Trois sujets fondamentaux avaient été évoqués par le comité, soit la discordance entre le nombre de crédits au programme de maîtrise recherche (33 crédits) vs le programme professionnel (36 crédits); la possibilité d'offre du programme à temps partiel et puis le besoin en ressources professorales lié à la création du programme.

La Directrice de l'École a su répondre aux trois sujets. Elle a confirmé que la Maîtrise ès arts (travail social) sera revue pour augmenter la pondération des crédits de thèse. Elle ajoute qu'aucune ressource professorale additionnelle sera requise, puisque ce projet s'arrime avec le projet de modification majeure du Baccalauréat en travail social, qui passera d'une durée actuelle de 5 ans à 4 ans. Finalement, elle explique que la voie à temps partiel sera seulement envisageable après quelques années d'offre du programme, quand l'unité aura bien maîtrisé les exigences du nouveau programme, en lien avec les normes d'accès à la profession.

#### **R : 02-CPS-240527**

Sous réserve de la création du programme de Maîtrise professionnelle en travail social, Francis LeBlanc, appuyé de Pier Jr Morin, propose :

*« Que le CPS accepte la création des cours TSOC6201, TSOC6202, TSOC6301, TSOC6302 et TSOC6725. »*

|              |         |         |
|--------------|---------|---------|
| Vote sur R02 | Unanime | Adoptée |
|--------------|---------|---------|

#### **R : 03-CPS-240527**

Sous réserve de corrections mineures aux résultats d'apprentissage des cours TSOC6121 et TSOC6441, Francis LeBlanc, appuyé de Marie-Pier Mazerolle, propose :

*« Que le CPS accepte la modification des cours TSOC6027, TSOC6032, TSOC6041, TSOC6121, TSOC6342, TSOC6441 et TSOC6452. »*

|              |         |         |
|--------------|---------|---------|
| Vote sur R03 | Unanime | Adoptée |
|--------------|---------|---------|

#### **R : 04-CPS-240527**

Sous réserve de la création du programme de Maîtrise professionnelle en travail social, Francis LeBlanc, appuyé de Sophie Drouin-Rousseau, propose :

*« Que le CPS accepte les modifications à la banque de cours TSOC. »*

Vote sur R04

Unanime

Adoptée

**R : 05-CPS-240527**

Francis LeBlanc, appuyé de Samuel Jean-Baptiste, propose :

*« Que le CPS recommande au Sénat la création de la Maitrise professionnelle en Travail social. »*

Vote sur R05

Unanime

Adoptée

**4. AFFAIRES NOUVELLES**

**4.1 Modification au calendrier des rencontres 2024-2025**

La Registraire confirme qu'il y aura une modification au calendrier des rencontres de 2024-2025 des comités du Sénat. Afin d'éviter une rencontre du CPS pendant la période d'examens de la session d'hiver, la rencontre du 25 avril 2025 sera reportée au 2 mai 2025, à 9 h 00.

**5. PROCHAINE RÉUNION : 20 septembre 2024, 13 h 30**

**6. CLÔTURE à 10h32.**